

Distr. limitée  
5 juin 2014  
Français  
Original : anglais

---

**Comité du programme et de la coordination**

**Cinquante-quatrième session**

2-27 juin 2014

Point 3 b) de l'ordre du jour

**Questions relatives au programme**

**Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017**

**Note du Secrétariat**

1. Dans sa résolution [68/265](#), l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à mettre en œuvre le dispositif de mobilité amélioré en commençant à appliquer le principe de mobilité dans un premier réseau d'emplois en 2016, dans un deuxième en 2017, puis dans deux réseaux par an.
2. En conséquence, le Secrétariat présente ci-après les modifications qu'il est proposé d'apporter au programme 25 (Services de gestion et d'appui) du projet de plan-programme biennal (voir annexe).



## Annexe

### **Modifications qu'il est proposé d'apporter au programme 25 (Services de gestion et d'appui) du projet de plan-programme biennal**

Il est proposé d'apporter les modifications ci-après au sous-programme 3 (Gestion des ressources humaines) de la section A (Siège) du programme 25 (Services de gestion et d'appui) :

#### **Composante 2**

##### **Planification stratégique et recrutement et affectations**

###### *Réalisations escomptées du Secrétariat*

Remplacer le mot « volontaire » par le mot « organisée » dans la réalisation escomptée d).

###### *Indicateurs de succès*

Remplacer le mot « volontaires » par le mot « organisés » dans l'indicateur de succès d).

---